



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E114823

VALABLE JUSQU'AU 18/02/2027

ÉDITÉ LE 26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/01/2012

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 29/08/2024

Capital : 8 000

Raison sociale : VPH ENTREPRISES

397 RUE DU SEQUOIA
45260 LORRIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ORLEANS CEDEX 1 2012B00188

Siret : 539 638 619 00046

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0030984

Téléphone : 02 38 90 20 13

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : vphentreprises@outlook.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TDCB11872848

Responsabilité légale :

HODNIK VINCENT GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TRCB11872830

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Effectif moyen : 27 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	09/03/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	09/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/02/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	09/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/03/2023
o Chaudière bois	09/03/2023
o Poêle ou insert bois	09/03/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	25/02/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1